



CHARGE·E DE L'ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES MUSICALES

Le projet de l'ARA

L'ARA est une association dédiée à la pratique des musiques actuelles à destinations de tous·tes les musicien·nes. Depuis plus de 30 ans, à Roubaix et en région, nous proposons d'apprendre à jouer de la musique, de développer des projets de création et de cultiver le plaisir de l'écoute autour de trois valeurs clés : l'égalité des chances, l'esprit collectif et le respect des cultures. L'ARA est située dans un hôtel particulier en centre-ville de Roubaix, classé aux monuments historiques. Les locaux incluent des espaces de cours, une salle de résidence, un studio d'enregistrement...

L'équipe se compose de 11 salarié·es permanent·es et de nombreux·ses musicien·nes et technicien·nes intervenant·es.

Ses Activités

Le projet de l'ARA est structuré autour de trois activités de transmission :

La formation artistique, avec une école de musique développant une pédagogie vivante basée sur l'apprentissage en collectif et une mission d'accompagnement.

L'action culturelle, avec la conduite de projets de créations sonores et musicales.

La promotion de santé auditive, par la mise en place d'un programme régional d'interventions de sensibilisations s'adressant en priorité aux jeunes, aux professionnel·les et au grand public.

Plus d'infos sur : www.ara-asso.fr

L'accompagnement à l'ARA

Sous la responsabilité hiérarchique du directeur adjoint en charge de la formation artistique, l'accompagnement à l'ARA vise à définir des parcours adaptés aux besoins des musicien·nes. Le·la chargé·e d'accompagnement évolue au sein du pôle formation artistique.

Ces activités s'intègrent en transversalité avec le projet associatif de la structure.

Les publics de l'accompagnement à l'ARA :

- Les artistes amateurs ou en voie de professionnalisation
- Les musicien·nes de l'école de musique
- Les musicien·nes désireux·euses de s'intégrer dans une démarche professionnelle de transmission (enseignement / action culturelle)

Les missions

Accompagner les pratiques artistiques

- Concevoir et mettre en œuvre les solutions d'accompagnement (bilans scéniques et artistiques, accompagnements personnalisés, résidences..) :
 - Elaborer, accompagner et coordonner des parcours d'accompagnement, internes et dans le cadre des dispositifs partenaires
 - Solliciter et coordonner les intervenant·es extérieur·es au gré des besoins identifiés
 - Assurer l'accueil des artistes ou musicien·nes, et être ressource en termes de conseils et d'orientation
 - Assurer le suivi administratif des actions : tableaux de bord, devis, rédaction de conventions, bilans, suivi budgétaire
 - Coordonner les plannings et ressources (espaces, matériel, technique) en lien avec le régisseur
 - Mettre en œuvre des actions de médiation hors les murs
- Accompagner les musicien·nes dans le champ de l'école :
 - Favoriser la créativité des élèves par le biais d'actions, d'un suivi ponctuel en participant occasionnellement aux cours
 - Participer à la mise en place, l'accueil, l'animation et la coordination d'ateliers, stages ou masterclass à destination des usager·es et du tout public
 - Contribuer au volet pédagogique des activités en lien avec l'équipe dédiée
 - Participer activement à l'organisation et à la mise en œuvre des temps forts de l'école
- Participer aux différents jurys ou tremplins pour lesquels la structure est sollicitée
- Être en veille sur les pratiques et projets artistiques du territoire, sur les évolutions du secteur des musiques actuelles et des outils (pédagogiques, matériels, de sensibilisation..)
- Coopérer avec les structures et instances œuvrant dans le champ des musiques actuelles en région comme au national dans le champ de l'accompagnement, et participer aux évènements dédiés

Participer au programme de promotion de santé auditive

Contribuer à promouvoir la santé auditive à destination des publics professionnels (musicien·nes, artistes, équipes des lieux...).

- Promouvoir la santé auditive dans le champ des activités d'accompagnement
- Animer des modules de formation spécifiques à destination des professionnel·les du secteur, après avoir suivi une formation spécifique
- Participer au développement de partenariats inter-structurels dans le champ de la promotion de santé auditive
- Contribuer à la réflexion des formats et moyens de sensibilisation dédiés

Contribuer aux activités transversales

- Participer aux différentes réunions (réunions d'équipe hebdomadaire, réunions du pôle de formation artistique, réunions pédagogiques en lien avec l'école) et aux temps associatifs portés par la structure
- Répondre ponctuellement à des appels à projet
- Participer à l'accueil du public des actions menées par le pôle (école, stages, évènements de structure..)
- Communication : promouvoir les activités et participer à la définition des objectifs de communication

Profil et compétences recherchées

- Adhérer au **projet associatif et aux valeurs** de la structure
- Bonne compréhension de la **structuration d'un projet musical**
- Identifier **l'écosystème des musiques actuelles** au niveau local, régional et national ; les enjeux connexes liés aux droits culturels et à l'égalité des genres
- Savoir-faire : **méthodologie** d'accompagnement de projets, compétences organisationnelles, capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse, capacité à animer
- Savoir-être : capacité d'écoute, d'ouverture, de pédagogie, curiosité, dynamisme, réactivité, goût du travail en équipe et en coopération, être force de proposition
- Pratique de la musique et notions techniques appréciées
- Expérience ou formation (ex : RPM) en accompagnement serait un plus
- Permis B

Conditions de travail

- CDI 35h, travail ponctuel en soirée ou week-end
- Salaire (Convention Collective Nationale Eclat - Groupe D coefficient 305) : 2160 brut + reconstitution de carrière
- Congé menstruel
- Télétravail occasionnel

Lettre de motivation et CV à adresser uniquement par mail :

Objet : « Candidature chargé.e de l'accompagnement des pratiques musicales » à

M. Marc D'Haussy / directeur adjoint, délégué à la formation artistique / marco@ara-asso.fr

Date limite de candidature : Mardi 03 juin

Dates d'entretien : jeudi 5 et vendredi 6 juin

Prise de fonction : dès que possible